

Avec
le réemploi, je donne
une deuxième vie
à mes objets

Guide

Réutiliser



Réparer



Donner

Vendre



Edito



Rémi CHAINTRON
Président du Conseil général de Saône-et-Loire

Chaque habitant de Saône-et-Loire produit 570 kg de déchets par an. Même si les flux de déchets font l'objet d'une valorisation croissante, nous continuons à enfouir plus de la moitié d'entre eux. Si le traitement des déchets est un enjeu majeur depuis quelques années (valorisation, recyclage...), il n'en demeure pas moins que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Dans le but de contribuer à la réduction de la production de déchets, l'assemblée départementale du 28 janvier 2011 a adopté son Plan de prévention des déchets.

C'est pourquoi le Département a conclu un accord-cadre avec l'Ademe sur la période 2010-2014 afin de décliner cette ambition qui pourrait se résumer à travers la formule suivante : « Il faut jeter moins, mieux et autrement ». Une des actions phares de ce plan est le réemploi des objets en leur donnant une deuxième vie. C'est un travail pédagogique important qui est conduit et qui doit permettre une mutation de nos habitudes de consommation. Si une contrepartie inhérente à l'économie de notre société de consommation est la production de déchets, nous devons aujourd'hui repenser ce modèle et répondre aux nouveaux défis qui se posent à nous.

La meilleure maîtrise de son budget dans un contexte difficile pour le pouvoir d'achat des ménages, la consolidation d'acteurs de l'économie locale et la préservation de notre planète sont autant d'enjeux que le Département fixe dans ses priorités. Cette campagne sur le réemploi s'intègre ainsi dans cette stratégie globale invitant le citoyen-consommateur à prendre sa part de responsabilité en agissant pour lui-même et pour la société.



La question des déchets est au cœur des priorités du Conseil général qui noue des partenariats solides et soutient techniquement et financièrement des actions en faveur de la réduction des déchets. A travers le Fonds départemental de maîtrise des déchets, il participe ainsi au financement des ressourceries ou encore aux actions de communication. Ce guide du réemploi tout comme l'annuaire des professionnels dématérialisé qui l'accompagne sont autant d'outils pédagogiques à la disposition de tous. S'ils ne visent pas à pointer du doigt des comportements individuels culpabilisant les uns et les autres, ils proposent des astuces et bonnes idées permettant à chacun d'entre nous de faire un petit geste durable.

Pierre MARTINERIE Vice-président chargé du développement durable, de la démocratie participative et du projet stratégique pour la Saône-et-Loire.

Jean-Baptiste PIERRE Conseiller général délégué à la gestion durable des déchets.



Sommaire

le réemploi, un nouveau mode de consommation éco-responsable

Je maîtrise mes achats
"Avant d'acheter,
je me pose les bonnes questions,,

P 11

- J'achète durable p 14
- J'achète d'occasion p 13
- J'achète collectivement p 13
- J'emprunte p 12
- Je loue p 12

Je réemploie
"Avant de jeter,
je me pose les bonnes questions,,

P 5

- J'entretiens p 6
- Je répare, je fais réparer p 6 et 7
- j'utilise, je relooke p 7
- Je vends p 8
- J'échange p 9
- Je donne p 10

Structures locales du réemploi
p 15

J'achète responsable, + Je réemploie = Je réduis mes déchets,
c'est bon pour mon budget, pour l'économie locale et pour ma planète

Le Réemploi, c'est quoi ?

Le réemploi consiste à remettre les objets, dont je n'ai plus l'utilité, dans le circuit de la consommation. Ainsi, je prolonge la durée de vie de ces biens, en leur offrant une deuxième existence soit en les réparant, les relookant, soit en les échangeant, les troquant contre d'autres, soit encore en les vendant ou en les donnant.

Le réemploi, tout le monde y gagne !

En allongeant l'espérance de vie de certains de mes objets :

- 1 Je réalise des économies en achetant des biens d'occasion.
- 2 Je m'assure des petits compléments de ressources en vendant des objets dont je ne me sers plus.
- 3 Je soutiens l'économie locale, la création d'emplois pour des personnes en difficulté d'insertion.
- 4 Je favorise localement le maintien et le développement des métiers artisanaux.
- 5 Je rends service à des personnes, des structures, des associations, ... en donnant des biens que je n'utilise plus.
- 6 Je participe à la réduction du volume des déchets (nous en produisons 2 fois plus qu'il y a 10 ans !), des nuisances et du coût global liés à leur destruction ou à leur enfouissement.
- 7 Je contribue à la sauvegarde des ressources naturelles de la planète, à la diminution des consommations énergétiques liées à la production des biens de consommation et à leur transport.



Je réemploie

« **Avant de jeter un objet,**
je me pose les bonnes questions »

Avant de décider de mettre un objet à la poubelle, de m'en débarrasser définitivement en l'envoyant grossir les flux de déchets, du fait qu'il ne fonctionne plus ou que je n'en trouve plus l'utilité ou encore parce qu'il n'est plus à mon goût ou dans l'ère du temps, je me pose une série de questions qui font appel au bon sens.

- Cet objet est-il réparable ?
- Et si, avec un peu de **créativité**, je m'employais à le transformer, à le « customiser », à le remettre au goût du jour ?
- Possède-t-il toujours une **valeur marchande** ?
- N'y a-t-il pas prochainement près de chez moi un vide-grenier, une brocante où la vente de cet objet pourrait me rapporter quelques euros ?
- Cet article ne me sert plus mais peut-il être utile à quelqu'un d'autre ?
- Et si, au lieu de le jeter, j'en faisais don à une personne, à une collectivité ou à une association caritative ?

• J'entretiens •

La meilleure façon de prolonger l'espérance de vie d'un objet, c'est d'abord :

- de respecter les consignes d'utilisation (lire attentivement les notices d'emploi).
- d'en prendre soin.
- de l'entretenir ou le faire entretenir par un professionnel.
- de prendre une bonne garantie ou une extension de garantie pour un matériel sophistiqué.

Astuces :

- Cirer un meuble, ses chaussures, huiler son vélo, nettoyer sa tondeuse, penser à dépoussiérer de temps en temps son ordinateur,...

• Je répare moi-même •



- J'effectue moi-même mes réparations en achetant si besoin des pièces détachées chez un revendeur spécialisé.
- Je peux emprunter dans une bricothèque, sur simple abonnement, du matériel de bricolage de qualité, tout en bénéficiant de conseils d'utilisation.
- Je fréquente les magasins de bricolage auprès desquels je peux demander des conseils et acquérir le petit matériel dont j'ai besoin.
- Je consulte les livres de bricolage, les forums de discussions sur internet qui regorgent d'astuces et de solutions pour m'aider à résoudre les pannes.
- Je sollicite de l'aide dans mon entourage (famille, amis, connaissances).

• Je fais réparer •

- Pour l'électroménager ou le matériel informatique, je vérifie si l'appareil est encore sous garantie.
- Je consulte les adresses des réparateurs sur le mode d'emploi ou sur l'annuaire de la deuxième vie des objets, disponible sur le site www.lespetitsgestesdurables.fr.
- J'ai rapidement accès sur internet à une liste de spécialistes situés souvent à proximité de mon domicile.
- Ma garantie a expiré : si j'estime que l'intervention en vaut la peine, je demande un ou plusieurs devis auprès de mon vendeur et d'autres professionnels.
- Je compare les tarifs et le service et je choisis le meilleur rapport qualité/prix.
- Je n'hésite pas à faire appel à des professionnels compétents (cordonniers, restaurateurs de mobiliers, couturières,...).

• Je réutilise, je transforme •

Le relookage, rajeunissement ou détournement artistique d'objets issus de la récupération constitue une forme de réemploi très intéressante et valorisante pour l'esprit créatif qui leur redonne une seconde vie.

- Je prends du plaisir à détourner les objets de leur fonction initiale.
- Je donne une touche personnelle à mon intérieur. Détachés de leurs fonctions premières, les objets du quotidien transformés, détournés, peuvent devenir des éléments de décoration insolites ou très tendance.
- Je surfe sur internet pour trouver l'inspiration ; je feuillette magazines, livres spécialisés pour dénicher conseils, astuces et techniques qui redonneront à mes meubles ou à mes vêtements une allure moderne ou « vintage ».

Astuces

- Je range outils, jouets dans les boîtes en carton.
- Je réutilise les vieux textiles (vêtements, draps,...) qui font de très bons chiffons, mais je peux aussi les transformer en patchworks originaux.
- Je stocke certains aliments riz, sucre... ou vis, clous, boutons et perles dans des bocaux en verre.
- Je recharge mes flacons doseurs de produits cosmétiques ou d'entretien ou, après rinçage, je les destine à recevoir d'autres contenus.
- Je vais chercher, dans ma commune, des conseils ou suivre des cours de réparation, de couture, de relookage ou de transformation d'objets.

• Je vends •

Je possède des objets ou du matériel (électroménager, informatique, de bricolage, de jardinage) en bon état ou peu abîmés dont je ne me sers plus.

Mes étagères regorgent de vêtements que je ne porte plus. La revente est une solution qui satisfait mes finances personnelles et l'écologie.

En effet, ces ventes m'apportent des petits compléments de revenu et me permettent de ne pas produire de déchets.

Comment ?

La vente de particulier à particulier

- Je participe à une brocante, à un vide-grenier.
- Je passe une annonce dans les journaux locaux (quotidiens, gratuits), sur des sites internet qui proposent de la vente en ligne.

Les dépôts-vente

- Je m'assure que mes objets, vêtements sont en parfait état et propres, je les confie à un professionnel pour la revente. Une fois le prix de vente fixé, ils sont exposés dans une boutique en général pendant 2 mois. Passé ce délai, ils sont soldés ou rendus.

Astuces :

Sur place, profitez-en pour jeter un coup d'oeil aux collections exposées.

Les antiquaires et brocanteurs

- Je m'adresse à un antiquaire pour les objets anciens de valeur datés au moins de cent ans. Après estimation de mon bien, il l'achète et le met en vente dans son magasin.
- Je vends à un brocanteur les objets (meubles, bibelots, tableaux, livres...). Il m'en débarrasse et revend les biens mobiliers de deuxième main, soit dans son magasin, soit dans une brocante.

Dans les deux cas, antiquaires et brocanteurs ont l'obligation de tenir un registre où sont consignés une description des objets achetés et le nom du vendeur.

• J'échange •

Le troc, cette pratique ancestrale, revient au goût du jour. Il repose sur le principe de l'échange et me procure l'avantage de n'avoir rien à déboursier pour obtenir les objets qui me font plaisir ou dont j'ai besoin. Cette démarche est à la fois écologique et économique.

- Je peux troquer toutes sortes d'articles, des livres, des DVD, des CD, du matériel de puériculture, des vêtements,... qui s'entassent dans mes placards contre des produits qui me sont nécessaires.
- Je pratique le troc ou l'échange naturellement en famille ou avec des amis mais également lors d'événements régionaux de type bourses d'échange ou « foire au troc ». Certains sites internet se sont spécialisés dans l'échange en ligne. Il me suffit pour les trouver de taper « troc » ou « échange » sur les moteurs de recherche.



• Je donne •



Plutôt que de voir grossir le flux des déchets qui encombrant nos poubelles ou nos déchèteries, je choisis de faire don des objets, en bon état, qui ne me servent plus ou dont je me suis lassé. Donner ne coûte rien, mais peut m'apporter la satisfaction d'avoir fait un geste utile, amical ou éco-citoyen.

Donner à qui ?

- Je donne à un membre de ma famille, à une connaissance, à des amis ou collègues.
- Je fais plaisir à un jeune couple accueillant un premier enfant en lui offrant du matériel de puériculture, des jouets, des vêtements de bébé,... pour l'alléger de dépenses souvent lourdes à supporter pour un jeune ménage.
- Je fais don d'objets à des associations caritatives et à des entreprises d'économie sociale et solidaire (Ressourceries, Emmaus,...) ainsi qu'à des associations (Secours Populaire, Croix Rouge,...) qui se chargent de proposer des biens ou des accessoires à des personnes ou à des familles défavorisées.
- J'offre des jeux, des jouets, du matériel de puériculture à des crèches, écoles, ludothèques, centres de loisirs,...
- Je donne des livres, des magazines, des journaux, des revues, des CD et DVD, puzzles,... aux bibliothèques, médiathèques, ludothèques, centres sociaux, maisons de retraite, au CCAS (Centre communal d'action sociale) de ma commune ou de mon intercommunalité, aux cabinets médicaux, salons de coiffure...



Je maîtrise mes achats

« **Avant d'acheter** un objet, je me pose les bonnes questions »

Il est grand temps de passer d'une société du jetable à une **société du durable** ! Cette mutation passe par un changement de mon comportement qui doit s'opérer dès l'acte d'achat et la nécessité de bien mûrir ma réflexion avant de me lancer dans l'acquisition d'un nouveau bien. La série de questions ci-dessous peut m'aider dans cette nouvelle approche d'achat responsable.

- Cet objet est-il assez robuste pour me garantir de nombreuses années d'utilisation ?
- Peut-il se démonter et se réparer facilement ?
- Possède-t-il une bonne garantie constructeur ? Ai-je la certitude d'obtenir facilement des pièces de rechange pendant plusieurs années ?
- Où se situent sur ma région les réparateurs agréés par la marque ?
- Ai-je besoin de posséder un bien que je n'utiliserai pas souvent ?
- Alors pourquoi ne pas privilégier dans certains cas d'autres solutions comme l'emprunt, la location, l'achat collectif entre voisins ou amis ?

Pour un usage occasionnel

• je loue, j'emprunte, j'achète collectivement •

J'ai besoin d'un objet, d'un matériel de bricolage, de jardinage spécifique que je n'utiliserai que rarement voire une seule fois. Dans ce cas, l'achat ne s'impose pas. Si je l'achète, cet objet viendra encombrer ma maison et un jour ou l'autre générera des déchets. La solution : la location, l'emprunt ou l'achat collectif, un bon geste pour mes finances, mon relationnel et la planète.

• Je loue •

• Du matériel de bricolage, jardinage, nettoyage, de la vaisselle, des équipements de sport, de sonorisation,... Je me tourne vers des professionnels qui proposent en magasin des biens et du matériel en tout genre que je loue juste pour l'occasion et pendant la durée souhaitée. Je peux également réserver via internet le bien dont j'ai besoin. Il existe plusieurs sites de location en ligne.

• J'emprunte •

- Des livres, des CD, des DVD, des jeux vidéo,... J'ai le réflexe « bibliothèques, médiathèques, ludothèques, bricothèques », des lieux où je me procure ce type d'articles à des coûts très minimes.
- Un outil de jardinage, de bricolage, de puériculture, un appareil à fondue, à raclette, une tenue de ski,... peuvent circuler entre voisins, familles ou amis.

• J'achète collectivement •

• Plutôt que d'acheter, par exemple, une tondeuse à gazon, une ponceuse, un petit échafaudage,... qui ne me serviront qu'occasionnellement, l'idée de mutualiser certains biens profitant à un ensemble de personnes fait aujourd'hui son chemin. Cela me permet de profiter d'un matériel de qualité que je n'aurai probablement pas eu les moyens ou la nécessité d'acheter tout seul.

• J'achète d'occasion •

• Les achats d'occasion ou de seconde main nous offre l'opportunité de trouver des produits ou des objets de qualité à des prix abordables, alors que les objets neufs à bas prix nous réservent parfois à l'usage de mauvaises surprises. L'objet d'occasion devient tendance. Le « vintage » a le vent en poupe. Les articles de seconde main me permettent également d'exprimer mes talents d'artiste, je peux les relooker, les personnaliser à moindre coût.

Où acheter d'occasion ?

- Je chine sur les brocantes, les vides-greniers de mon quartier, de ma commune.
- J'épluche les petites annonces de particulier à particuliers sur les journaux.
- Je suis éco-citoyen en achetant dans les ressourceries – les magasins d'économie sociale et solidaire.
- J'achète dans les dépôts-vente, sur des sites internet spécialisés.
- Je choisis des objets d'occasion pour développer mes talents créatifs en les relookant.
- J'achète directement des objets insolites « customisés » auprès d'artisans locaux spécialisés dans ce domaine.

• J'achète durable •

Dans la mesure du possible et de mes finances, je préfère m'orienter vers l'achat de produits et de matériels de qualité. Plus chers, ils sont aussi plus robustes, plus performants, ils durent plus longtemps et au final, l'opération s'avère beaucoup plus rentable et respectueuse de l'environnement comparée à un produit bas de gamme acheté à prix discount.

Bon à savoir

Depuis 2005, les vendeurs d'appareils électriques et électroniques (téléviseurs, électroménager, réfrigérateurs, outillage, jouets électriques ou électroniques, cafetières, sèche-cheveux,...) ont l'obligation de reprendre, lors de l'achat d'un nouvel appareil, l'article usagé pour être recyclé ou réemployé. La filière est financée par l'éco-contribution comprise dans le prix d'achat.

Lors de la livraison de l'appareil à mon domicile, je pense à exiger du livreur l'enlèvement de l'ancien produit et les emballages du nouveau.



Conseil

Je vérifie si mon article bénéficie d'un éco-label qui garantit la qualité des produits et des services et la prise en compte des impacts environnementaux de ces derniers.

Deux éco-labels sont délivrés en France : la marque NF Environnement pour le marché français et l'Eco-label pour le marché de l'Union Européenne.



Structures locales du réemploi

Les Ressourceries

Espaces d'objets à petits prix et de création d'emplois locaux

Ces structures de l'économie sociale et solidaire interviennent localement dans le secteur du réemploi. Elles récupèrent tous les produits en bon état ou ne nécessitant que de petites réparations, voire un nettoyage, et leur donnent une seconde vie : meubles, appareils électroménagers, hi-fi, vidéo, objets métalliques, outils, vêtements, livres, matériel informatique ou photographique, bibelots, linge de maison... Par cette activité, elles contribuent également à offrir un travail à des personnes en difficulté. Je peux donner des objets à ces structures et en acquérir d'autres à petits prix dans leurs magasins. Les ressourceries récupèrent aussi des objets mis de côté dans certaines déchèteries où des agents valoristes sont présents pour me renseigner sur les objets qu'ils récupèrent.



Lien vidéo réseau des ressourceries :

www.lespetitsgestesdurables.fr rubrique vidéos.

LE RELAIS

Le Relais, est une entreprise d'insertion spécialisée dans la collecte et la valorisation de textiles (tous les textiles propres et secs, même abimés ou troués) et de petite maroquinerie. Les dons, collectés dans des bornes, sont triés puis vendus dans des boutiques Ding Fring, exportés ou encore transformés en chiffon d'essuyage ou recyclés en isolant. Objets repris et à acquérir : vêtements, linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (ceinture, sac à main).



Communauté Emmaüs

Les compagnons d'Emmaüs assurent le tri, la remise en état et la vente des biens qu'ils récupèrent : outillage, mobilier, vaisselle, bibelots, appareils électriques et électroniques, petite maroquinerie et chaussures, textile, livres, jouets, articles de sport.



Retrouvez toutes les bonnes adresses pour faire réparer,
louer, revendre, emprunter, donner, acheter d'occasion sur
le site internet www.lespetitsgestesdurables.fr
rubrique : ***l'annuaire de la deuxième vie des objets.***